

ANNEXE F

DEMANDE DE CHANGEMENT D'ORDRE D'ENSEIGNEMENT

(Toute demande doit être formulée par écrit et remise avant le 1^{er} juin au Service des ressources humaines de la commission scolaire)

Nom : _____	École/centre : _____
Lettres moulées	
Champ (discipline) : _____	

Je désire changer d'ordre d'enseignement.

- Du primaire vers le secondaire
- Du secondaire vers le primaire

École(s) et discipline(s) désirée(s) * : _____

Signature : _____

Numéros de téléphone pour vous rejoindre :

_____ Téléphone (école) _____ Téléphone (résidence) _____ Téléphone (cellulaire)

** Pour obtenir un changement d'ordre d'enseignement, l'enseignante ou l'enseignant doit en avoir la capacité au sens de la clause 5-3.13 de l'entente nationale.*

Chaque enseignante et enseignant est responsable de laisser les coordonnées où elle ou il peut être rejoint en tout temps pendant le mois d'août.

c.c. : S.E.C.S.